



PREMIER MINISTRE

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

CERTIFICAT 2005/40

Ce certificat est associé au rapport de certification 2005/40

Micro-circuit ST19WL34A

Développeur : STMicroelectronics

Critères Communs version 2.2

EAL5 Augmenté

(ALC_DVS.2, AVA_MSU.3, AVA_VLA.4)

conforme au profil de protection PP/9806 et BSI-PP-002-2001

Commanditaire : STMicroelectronics

Centre d'évaluation : Serma Technologies

Paris, le 18 NOV. 2005

Le Directeur central de la sécurité des systèmes d'information
Patrick Pailloux



Les augmentations suivantes ne sont pas reconnues dans le cadre du CC RA :

ACM_SCP.3, ADV_FSP.3, ADV_HLD.3, ADV_IMP.2, ADV_INT.1, ADV_RCR.2, ADV_SPM.3, ALC_DVS.2, ALC_LCD.2, ALC_TAT.2, ATE_DPT.2, AVA_CCA.1, AVA_MSU.3, AVA_VLA.4

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information publié au journal officiel de la République française le 19 avril 2002.

Secrétariat général de la défense nationale, Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information 51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP